

**Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam):** Il doit se passer vraiment quelque chose cet après-midi, monsieur le Président. C'est la quatrième ou la cinquième fois aujourd'hui que tous les partis représentés à la Chambre s'entendent sur quelque chose.

**M. Huntington:** Il y a des élections à l'horizon.

**Mlle Jewett:** Cela commence à m'inquiéter sérieusement. Je conviens avec mon parti que l'objet du projet de loi devrait être renvoyé au comité des finances, du commerce et des affaires économiques plutôt qu'au comité des affaires extérieures et de la défense nationale, dont le nom avait d'abord été mentionné, quoique, à bien y penser, ce premier comité sera probablement modifié si le projet de loi sur la restructuration est jamais adopté, puisque les questions commerciales lui seront sans doute retirées. De toute façon, nous sommes d'accord et nous sommes heureux que le député de Waterloo (M. McLean) ait présenté le projet de loi, mais pour des raisons différentes.

J'ai prêté l'oreille à toutes les observations qui ont été faites jusqu'à maintenant au sujet du projet de loi, et ceux qui favorisent le renvoi de son objet au comité le font pour des raisons plutôt différentes. Le député de Mississauga-Nord (M. Fisher) le fait parce que cela lui donnera l'occasion de prononcer une autre allocution sur tout ce que le gouvernement fait dans sa circonscription par l'entremise des programmes Canada au travail ou Jeunesse Canada au travail ou quelque chose du genre.

**M. Fisher:** Pas de cynisme!

**Mlle Jewett:** Mais le député, lui, en fait peut-être. A ce qu'il me semble, c'est surtout cela qui l'a poussé à intervenir cet après-midi et à vouloir renvoyer le projet de loi au comité.

Le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen), par contre, veut qu'il soit renvoyé au comité afin qu'on empêche le gouvernement d'intervenir dans notre société, là où il estime que le bénévolat peut faire aussi bien.

**M. Friesen:** Si ce n'est mieux.

**Mlle Jewett:** D'un autre côté, c'est avec les observations du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) que je me trouve le plus en communauté d'esprit.

**M. Friesen:** Attention à vous!

**Mlle Jewett:** Toutefois, il a signalé que nous avons maintenant chez nous un million et demi de chômeurs authentiques. Il y a je ne sais combien de centaines de milliers de personnes qui vivent au-dessous du seuil de la pauvreté. Il n'a certainement pas voulu dire que les organismes bénévoles étaient en mesure de s'occuper de tout ce monde. C'est impossible. Donc, il faudrait que nous insistions tous sur la nécessité d'une approche d'ensemble, donc partagée, pourrait-on dire, mais dans laquelle il est certain que les gouvernements auront à prendre l'initiative, une approche tout à fait globale des problèmes de chômage et de pauvreté.

J'en reviens dans un instant au député de Surrey-White Rock-Delta-Nord.

**M. Friesen:** Laissez-moi tranquille.

### *Organismes de charité*

**Mlle Jewett:** Vraiment je ne puis pas être d'accord avec lui quand il a dit qu'il n'y a rien dans ce projet de loi qui mette le gouvernement en scène en ce qui concerne les organismes bénévoles. Moi, j'y vois que la commission à créer va faire intervenir le gouvernement, et cela se trouve à l'article 6, en ce sens que le gouvernement va accorder au secteur du bénévolat l'utilisation des installations et services de communications de l'État, comme les lignes téléphoniques et les ordinateurs en périodes creuses; des tarifs spéciaux ou désignations spéciales pour les vols nolisés et d'excursion et les déplacements ferroviaires au Canada, des tarifs postaux de faveur pour les imprimés et publications et l'utilisation de locaux ou de salles de réunions inutilisés, toutes choses qui me paraissent absolument admirables.

• (1740)

Comme l'a dit le député de Saint-Jean-Est, ce qui est peut-être le plus important dans tout cela, c'est que la commission traitera les dons aux sociétés de bienfaisance de la même façon que s'il s'agissait de dons aux partis politiques. Je suis certaine que personne ne prétendrait que tous ces dons n'ont pas un rapport avec le gouvernement.

Certains des programmes d'emploi dits à court terme que le gouvernement actuel aime mettre sur pied nuisent peut-être dans une certaine mesure au travail des bénévoles. Je pense que c'est vrai.

Je tiens aussi à dire quelques mots au sujet de ce que je considère comme une croissance remarquable dans un secteur du bénévolat qui reçoit peut-être plus de dons qu'il n'en recevait auparavant. Je veux parler des bénévoles qui travaillent dans des domaines comme le développement international, la paix et le désarmement. Il y a maintenant bon nombre de particuliers qui créent des associations de bénévoles dans de tels secteurs. Le SUCO existe depuis déjà longtemps, mais les Églises, d'autres groupes et certains organismes non gouvernementaux s'intéressent de plus en plus aux problèmes du tiers monde.

Il y a notamment dans ma circonscription un groupe de bénévoles appelé Public Education for Peace qui voudrait obtenir que le public soit mieux renseigné sur le contrôle des armes et le désarmement. Je trouve très encourageant que les bénévoles s'intéressent de plus en plus à nos rapports avec les pays du tiers monde. Je pense même que les groupes de bénévoles du Canada n'ont jamais fait autant dans ce domaine.

Cela ne doit cependant pas empêcher le public d'appuyer les nombreuses et excellentes sociétés de bienfaisance et les associations éducatives qui s'occupent des problèmes canadiens. De fait, puisque les Canadiens s'intéressent tout autant à ces problèmes qu'aux questions internationales, cela devrait inciter le gouvernement à formuler des propositions positives et explicites au comité pour venir en aide aux sociétés bénévoles et de bienfaisance qui s'occupent de questions d'intérêt national ou international. J'espère que le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord se trompe lorsqu'il dit qu'à son avis le gouvernement n'en fera rien.